



Prêt étudiant non respecté par la banque

Par **opaldu**, le **28/05/2019** à **04:43**

Bonjour,

Il y a 3ans j'ai contracté un prêt étudiant , mon père était garant et a signé le contrat, je payais que les intérêts jusqu'à février 2019 ou je devais commencé à rembourser le prêt.

Suite à un incident d'impayé en septembre 2018 la banque a envoyé le dossier à sa filiale pour un remboursement total du prêt sans demander au garant qui est mon père de payer les mensualités à ma place.

Est ce légal, quel recours je pourrais Entreprendre

Merci

Par **Visiteur**, le **31/05/2019** à **21:19**

Bonjour

Relisez votre contrat de prêt, car souvent le garant n'est pas là pour pallier à une défaillance pour une échéance, mais pour rembourser le prêt en cas de défaillance.

En outre, il faut savoir que la banque doit en premier lieu engager des poursuites contre l'emprunteur avant de s'adresser à la caution.